

CASSE FRATERNELLE

DE CAPITALISATION

Société anonyme française pour favoriser l'Economie et l'Épargne au Capital VINTY MILLIONS (maximum) versés

Société anonyme française pour favoriser l'Economie et l'Épargne au Capital VINTY MILLIONS (maximum) versés

Siège Social : 6 et 8, rue Léon Trullin, LILLE

La CAISSE FRATERNELLE est sans conteste la plus avantageuse de toutes les sociétés de capitalisation.

Seule elle accorde à ses adhérents en plus des tirages garantis le double avantage réel :

- 1° du tarif minimum légal ;
- 2° de la participation aux bénéfices.

Avant de contracter une opération de capitalisation, exigez le tarif minimum légal car seul ce tarif vous donne le maximum des avantages légaux.

Tarif minimum légal

Capital garanti	10.000	25.000	50.000	100.000	250.000	500.000
Versement par mois	50	100	150	200	300	500
Maximum des Versements	5.000	14.000	22.000	30.000	45.000	75.000
ou Prime Unique	3.500	8.500	17.700	25.000	35.000	55.000

A la quinzième année, chaque titre donne droit :
1° à une somme fixe rachat garanti (maximum légal).
2° à une participation aux bénéfices.

DOUZE TIRAGES GARANTIS PAR AN

Tirage du 30 Avril 1931

Combinaison	Titres remboursés	Montant
1° F. M. N.	6 titres de 50.000 fr.	300.000 fr.
2° N. U. T.	11 — 25.000 fr.	275.000 fr.
3° S. Q. B.	14 — 10.000 fr.	140.000 fr.
4° V. S. O.	11 — 2.500 fr.	27.500 fr.
5° U. S. Y.	3 — 500 fr.	1.500 fr.

Soit : 143 titres pour 1.422.500 fr.

- N. L'ÉVAL Simon, à Audincourt (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. THOMAS, à La Thouroutière, Marquise (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. NAÏTHER FONTAINE, Lannu, Villambroy (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BULZING, à Formerie (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. RICARD Estève Théodore, agric. grains, Maignelay (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme ARMAND, à Moulin-Saint-Algis (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. JOUBREL Francis, rue de la Gare, à Maroilles (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. THOMAS, à La Thouroutière, Marquise (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. DOTYON VILLEROY, 44, r. de Calais, Saint-Omer (P.-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. FICHAUX DUGARDIN, cult., r. d'Hayat, Salennes (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LEGRIS MANTZEL, s. r. de Morlaix, Salles-sur-Cher (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. ERYUN DRYEY, à V. de Morlaix, Salles-sur-Cher (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. DUBOIS WERQUIN, à Oudezeele (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LIBESART DOUZE, rue du Pont, Allouagne (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. DELCROIX, à Chavilly, Chavilly-Mont (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. DEJARDIN Achille, à Sorel, par Haillocourt (Somme) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. TURÉ André, s. place Dédala, Chavilly (Ardennes) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. SELLAM, à Rasterville, à Rasterville (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle PIEVERT Marie, 77, rue Louvois, à Veld (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme veuve GUEZ CANONNE, rue d'Hayat, Berry (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. GROULT Fernand, cultivateur, à Maignelay (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme BELLEBART Cl., 70, r. St-Lazare, Nogent-le-François (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. MOREL POL, grainier, La Belle-sur-Bled (Loiret) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. HANNOTTE Gustave, place du Rite, Moulins (P.-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. HUE Félix, à Caudobec-en-Caux (S.-M.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. FUMANT Claude, rue d'Alger, 500, à Roubaix (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. CHANOT, charbon, à rue de Lucs, à Reims (Marne) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle WIAAT Adèle, à Mouchy-le-François (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. GRATTENOS Pierre, Hôtel Cheval Blanc, Reims (Marne) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme PARENT Jeanne, 43, rue Thiers, à Mehon (Ardennes) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LOSSANT Raymond, épicer, à Magny (Moselle) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. SAULNIER, à Sillégny (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme FIORIO DENIS, rue de Lasa, Coucy-le-Château (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. VANENBORRE Alois, 97, ch. Lille, à Toul, Moselle . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme FREZET Eugénie, à Mouchy-le-François (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LOCHER Gaston, r. Nationale, Boulecourt (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. FAUVEGUE Georges, s. sent. Moulins, Boulogne-Mer . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme REMY Marie, à Mouchy-le-François (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. ROBINET CARON, à Longueil-Sainte-Marie (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. FRIEY Arthur, emp. char. de fer, à Bergues (S.-M.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. HAUCHAMP Camille, 7, r. de Combaix, Chavilly-Mont (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. MATON Adonis, surveillant, dépôt d'Allouagne (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LECHEQUE Marcoux, 30, r. Misseta Dijon (Cote-d'Or) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LECOCQ PÉTR, à Sillégny (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme LEFÈVRE, Gendarmerie, Margut (Ardennes) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme DONAY Eva, Cantine du Cambrais, Avesnes (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle GÉRARD Geneviève, à Bergues, p. Mouchy-le-François (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. MARTIN Paul, 31, cite de Dorcy, Mouchy (S.-M.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. SCHWARTZ Marcel, blanchisseur, à r. du Moulin, Caux (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. DELESTREZ Thomas, rue des Crueselles, Sillégny (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. STAMPER DORMAMAL, à Revellin (Moselle) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. CRÉNERIE Ch., r. des Crueselles, à Mouchy (Belgique) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. GENLEUR, à la Gare, Esch (Belgique) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. ZINGERLE Michel, à Fesnoy (Moselle) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme NANHELOT Odette, Gandaphe Epicerie (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle DELRIE Georgette, r. de la Filie, 114, à Roubaix (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme CHANDLER L., Café des Victoires, Beaumont (Ard.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LAMERAY Emile, r. de Roubaix, C. Buridan, à Mouchy (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme PAREAIN Maurice, r. des Hérouvilles, La Chapelle (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. GREGOIRE, mar. des logis, à Fesnoy, Metz (M.) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme CASIER DELESALLE, r. Marchal-Foch, Anstaling (N.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. COUPEZ JOUANIE, 110 r. de la paroisse, Verailles (S.-O.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LEFAYE Edouard, Landisierie, Font Brécourt (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. ROSE Léon, 178, r. du Château, Neufmoulin (Ardennes) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle MAJOUIS Lucie, rue Provinciale, Mouchy-le-François (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LAVERGNE André, r. de la Gare, 118, par Caux (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme FLEZ Paulotte, à Fesnoy (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme Vve MICHEL, épicerie, rue Rasse, à Carvin (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BERGONDE Albert, à Fesnoy, à Dijon (Cote-d'Or) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. MAURICE ANTOINE, 2 bis, avenue Turgot, Drancy (S.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BARDEUX A., 4, r. des Bonvaires, Mouchy-le-François (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. MATON DUPONCHILL, à Nortout-Fontes (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme GLANTIER, à la Gare, à Revellin (Ardennes) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. MACQUET Jean, r. République, Caudobec-en-Caux (S.-M.) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle DEFRANCE Madeleine, à Holnon (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle DIE Lucienne, à Montcornet (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. VANVELDENACHER J., cité St-Synthe, Gde-Synthe . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme Vve GUYRY CORNÉ, rue de Montcornet, Orlain (N.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BARLEMEY, à Fesnoy, à Fesnoy (Belgique) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. ROLLAND Marcel, à Mouchy-le-François (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BRIATTE André, à rue du Moulin, à Mouchy (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BOURGIER Auguste, cult., à Villi, par Carignou (Ard.) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme ALLON Jeanne, s. bis, rue Mont-Louis, Paris (9e) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BHOITIN PIERRE, 90, rue Grande, à Fesnoy (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. CHOT Emile, à Fesnoy, à Fesnoy (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme VARET Germaine, à Agnicourt (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. GAUDIN Léon, à Gercy, par Verpillain (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. FAREUX André, à Cinqvies (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme DEHONDT Marceline, rue d'Andréchoote, à Bionworde . . . à reçu 50.000 fr.
- M. DECHREQUY Paul, à Bouchain (Pas-de-Calais) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle VIVONNE Alice, à Fesnoy (Moselle) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle DUFOUR M.-L., à Montigny-sur-Veule (Marne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. COLLE-THOUSSIE, sous-chef de dépôt, Tergnier (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. VALENTIN, 30, r. Nationale, Mouchy-le-François (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LOEF Louis, à rue du Verguez, à Anzin (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme DEMORTIER Olga, us des Frères, Buzemmes (Nord) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. FOURBLANCHE J.-B., rue Septentrion, Louvignies (Belg.) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle STOCKER Simon, à Bruay (Ardennes) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle HARFAUX Jeanne, r. de l'Église-St-Clément, Cambrai (N.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. BEVIAUX Gaston, à rue de la Chapelle, à Bouchain (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. CASTELAIN Jean, r. de l'Église, Vendin-le-Vieil (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. CRÉTON Georges, rue Nobel, 1, 18, à Halesmes (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LEMAIRE Clément, à rue de la Chapelle, à Bouchain (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme FLEURY Louise, r. Deux-Moulins, Béthune (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mme BRY Marguerite, 92 ter, r. Ch.-de-Fer, Maubeuge (N.) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle DESBOIS Alice, aux Auvrayens, à Fesnoy (S.-M.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. VERIN Henri, rue Sébastopol, à Paris-Duc (Meuse) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. LECOMTE Edouard, 116 bis, route départ., Crespin (N.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. NOUAILLY, à Mouchy-le-François (Oise) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. MAILLOT-MARLARD, 128, r. des Frères, Calais (P.-de-C.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. DUCQUESNE Ail., r. Châteaud'Éau, Cambrai-Château (N.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. TAVERNIER, à rue de la Chapelle, à Bouchain (Aisne) . . . à reçu 50.000 fr.
- Mlle ROUSSEAU Lucienne, s. r. Leval, Hantay-Wihéries (Belg.) . . . à reçu 50.000 fr.
- M. RUCILLAT Victor, à Boyer-Hautefort (S.-M.) . . . à reçu 50.000 fr.

Prochain tirage le 31 Mai 1931

Participation aux bénéfices

Une Peau Nouvelle, Blanche et Veloutée - 3



Les Pores Dilatés et les Points Noirs Disparus pour Toujours !

Le plus desséché est tonifié et rafraîchi. L'effet huileux et le brillant du nez sont ainsi complètement supprimés.

La Crème Tokalon souleure blanche, (non-grasse) contient maintenant une merveilleuse crème nouvelle, douce et crémeuse, extraite des fleurs, combinée avec de la crème fraîche et de l'huile d'olive purifiée. Elle donne en 3 jours à la peau, une nouvelle beauté indescriptible, blanche, veloutée et telle qu'on ne pourrait l'obtenir d'aucune autre manière. On devrait s'en servir chaque matin.

NOTE : — Si vous avez des rides, si les muscles de votre visage sont affaiblis, vous devriez aussi employer la Crème Tokalon, aliment pour la peau, (couleur rose) qui adoucit et rafraîchit votre visage, elle nourrit et ramène votre peau pendant votre sommeil.



pour Guérir

DES VICES DU SANG

tous les TROUBLES CIRCULATOIRES

toutes les IRRITATIONS, toutes les DOULEURS

à n'y a pas de meilleur traitement qu'une cure de

DÉPURATIF BLEU

Toutes ces maladies ont leur origine dans une altération du sang, pour assurer le bon fonctionnement de tout l'organisme, c'est d'abord sur le sang qu'il faut agir.

Par l'action énergique des sels de plantes qui entrent dans sa composition, le DÉPURATIF BLEU purifie, rafraîchit et régénère le sang, il agit rapidement sur les troubles circulatoires, les douleurs articulaires, les plaques, les éruptions, les fonctions digestives retrouvent leur régularité, le teint s'éclaircit : c'est une nouvelle vie, un rajeunissement complet de tout l'organisme.

Le DÉPURATIF BLEU ne contenant pas de produits chimiques convient à tous les tempéraments et à tous les âges, il ne fatigue jamais.

Le DÉPURATIF BLEU est en vente dans toutes les pharmacies.

Le DÉPURATIF BLEU ne portant pas le nom de BRELAND est une contrefaçon sans valeur.

LILLE-TAILLEUR 96, rue de Paris, 96 - LILLE

30 années d'expérience à votre service

Spécialités de noirs mérinos grand teint. Essayage immédiat.

280

Vos Lunettes

BONVALOT

LILLE, 73, Rue Esquermoise (An Nord)

HERNIE

Eventration
chute d'estomac
Reins mobiles

PLANTS DE POMMES DE TERRE

ont guéri par les bandages et ceintures automatiques à flexions, qui suppriment le martyre des sous-cuisses qui sont d'un port répugnant à porter et du ressort dorsal. Ces appareils sont les seuls à offrir l'éventration de bas vers le haut, le massage continu, réduisent et font disparaître une hernie de 4 à 6 jours; les hernies scrofulaires volontaires se réduisent instantanément jusqu'à disparition complète; les éventrations, chutes d'estomac, les cas monstrueux voire même descendant plus bas que les reins, se réduisent en 4 à 6 semaines par leur CONSTATATIONS DE LA MÉDECINE LÉGALE.

Cette annonce s'adresse spécialement aux personnes ayant essayé sans succès les bandages et ceintures impopulaires par conséquent, qu'elles s'adressent en toute confiance à Alfred COURTURIER, ingénieur-bandagiste et préparateur d'appareils de l'Institut de LILLE, rue de Progrès, 104, BRUXELLES-NORD (Belgique); il vous enverra gratuitement le manuel illustré de quatre-vingt-trois photographies anatomiques, prises sur les malades, le plus terrible réquisitoire contre les farces et les charlatanismes. Demandez-le sans aucune obligation, les ceintures et bandages devraient être réglementés et les appareils à sous-cuisses interdits, ces appareils aggravent la hernie et l'éventration parce que leur pression du haut vers le bas, forcent les appareils COURTURIER, ils sont plus rationnels.

CONSULTATIONS GRATUITES TOUTS LES JOURS

BRUXELLES (Nord), rue de Progrès, 104, tous les samedis, de 9 à 12 heures.

LILLE, Hôtel de la Paix, rue de Paris, lundi 11 Mal, de 10 à 12 heures.

DOUAI, Hôtel du Zéphir (près de gare), Jeudi 14 Mal, de 9 à 12 heures.

AVIS AUX HERNIÉS. — M. COURTURIER informe qu'il visitera personnellement les communes françaises. M. GONNALLE ne faisant plus partie de son personnel. Tous les herniés doivent s'adresser à son domicile à BRUXELLES-NORD. Toutes correspondances doivent être adressées à son domicile à BRUXELLES-NORD, 104, rue de Progrès. Bonne note des jours et heures de consultation. Cette annonce ne brisera jamais que moi pour approuver mon passage.

AUX GALERIES LILLOISES

FILIALE DU PRINTEMPS

LUNDI 4 MAI ET JOURS SUIVANTS

tissus d'été

Soieries

- Toile de soie artificielle pour lingerie et doublures, nuances fines. Le mètre, Exceptionnel, 2.90
- Toile lyonnaise spéciale pour lingerie, nuances fines. Largeur 0=80. Le mètre, 5.50
- Impression haute nouveauté sur toile de soie artificielle mélangée, colorie variés, Largeur 0=80. Le mètre, 5.90
- Crêpe de Chine sole artificielle, qualité recommandée, tous coloris et noir. Largeur 0=98. Le mètre, 9.90
- Bourette de soie qualité recommandée, impression nouvelle. Largeur 0=70. Le mètre, 9.90
- Crêpe Ambassador qualité souple pour robes et corsages. Tous coloris et noir. Larg. 0=76/0=80. Le mètre, 10.75
- Shantung tout sole naturelle, pour robes, colorie nouveaux. Largeur 0=86/0=90. Le mètre, 15.50
- Crêpe de Chine imprimé, sole artificielle, pour robes, dispositions nouvelles. Largeur 0=98/1=1. Le mètre, 15.90

Indiennes

- Crépon de coton belle qualité nuances fines. Le mètre, Exceptionnel, 1.40
- Crépon imprimé dispositions nouvelles, pour déshabillés et peignoirs. Le mètre, 3.50
- Tussorine imprimée, apprêt souple et brillant. Largeur 0=80. Le mètre, 4.25
- Voile de coton impression d'Alsace, colorie variés. Largeur 1=. Le mètre, 6.90
- Coupe de 3=50
- Laineuse imprimée, pour peignoirs et robes. La coupe, 10.50
- Cretonne imprimée, dispositions variées. Jolie colorie. Largeur 0=80. Le mètre, 2.95
- Cretonne "Lilésée fleurie". Impressions Paul Dumas, colorie variés. Largeur 0=75. Le mètre, 5.90
- Zéphir écossais grand teint, dispositions et colorie nouveaux. Largeur 0=80. Le mètre, 7.90
- Linon soyeux impression d'Alsace sur fond blanc. Exceptionnel. Le mètre, 8.90
- Piqué impression nouvelle sur fond blanc. Largeur 0=80. Le mètre, 11.90
- Toile de fil lavable, pour robes et ouvrages de dames. Grand choix de colorie. Largeur 1=18/1=20. Le mètre, 13.90
- Damas sole artificielle mélangée, jolis dessins et colorie mode. Largeur 0=90. Le mètre, 5.90

Lainages

- Mousseline de laine imprimée, dispositions haute nouveauté, Larg. 0=80. Le mètre, 9.90
- Toile de laine armurée, impressions nouvelles. Largeur 0=80. Le mètre, 12.90
- Lainage fantaisie pour tailleurs et manteaux, colorie de la saison. Largeur 1=40. Le mètre, 15.
- Jersey de laine uni pour robes, blanc, noir et colorie nouveaux. Largeur 1=. Le mètre, Exceptionnel, 19.
- Crêpe de laine noir, marine et teintes mode. Largeur 1=38/1=40. Le mètre, 21.
- Lainage boutonné 2 tons, pour robes, grand choix de colorie. Largeur 1=25/1=30. Le mètre, 23.
- Draperie fantaisie qualité supérieure toutes dispositions. Largeur 1=40. Le mètre, 25.

Nos prix sont toujours établis sur les derniers cours de baisse